

LE COLLECTIF DES CONVOQUES D'OFFICE

LETTRE OUVERTE A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA PJJ

Ce collectif se crée par la grande majorité des professionnels de la PJJ convoqués ce jour par la DIR Sud-Est en réaction au caractère obligatoire des convocations à cette formation. Ce collectif ne s'inscrit pas en opposition aux contenus des formations proposées par le PTF et du travail effectué par les formateurs du PTF.

Le CTPI se tenant le même jour que le début de cette formation, le collectif a investi la DIR Sud-Est afin de signifier directement à l'administration le questionnement des professionnels de la PJJ face à cette formation obligatoire et face à la remise en question des missions des éducateurs avec la mise en place des activités de jour.

1. Refus de la formation obligatoire

Le caractère obligatoire de cette formation est un non-sens quant aux objectifs attendus. En effet comment nous obliger à participer à une formation si nous nous questionnons sur l'intérêt de cette dernière. Ce n'est pas en obligeant les professionnels à se former qu'ils adhéreront automatiquement. C'est pourquoi nous proposons d'intégrer cette formation au catalogue de formation continue du PTF de Marseille afin que les professionnels intéressés puissent se former dans un climat serein avec des objectifs clairement défini.

De plus, la durée de la formation proposée (2 jours) nous semble totalement inadéquate ... Comment former efficacement sur des outils pédagogiques à destinations des jeunes sur un si court délai ?

Le PTF n'est pas un lieu de dé-formation ou de formatage, et ne doit surtout pas être instrumentalisé par les besoins de l'administration. Il doit continuer à être un lieu de formation investi par l'ensemble des professionnels de la PJJ, en proposant des formations pédagogiques ayant du sens pour les professionnels souhaitant parfaire leur « savoir-faire » et leur « savoir-être ».

2. Les activités de jour

Le collectif ne peut par conséquent faire l'économie de poursuivre cette réflexion professionnelle sur la mise en place des activités de Jour. Les éducateurs à la PJJ refusent d'entrer en rivalité avec nos collègues PT dont la formation et le savoir faire est reconnu au sein des CAEI. La pluridisciplinarité au sein des équipes éducatives est indispensable à la prise en charge de notre public pour effectuer un travail de qualité.

Adhérer à la mise en place des activités de jour par le biais de la formation obligatoire c'est faire preuve d'une méconnaissance totale du terrain mais aussi et surtout des usagers ! Réduire la prise en charge d'un groupe de jeunes suivis à la PJJ à un taux de présence de 48 heures/ mois, c'est considérer le sujet comme un chiffre !. Or nous savons pertinemment qu'il n'en est rien... Tout professionnel de la PJJ sait combien le « faire avec » est important dans une prise en charge et en reconnaît la nécessité. Cependant, « faire avec » de façon anarchique ce n'est pas aider les jeunes mais rajouterait même une problématique de plus à leur parcours déjà difficile.

C'est pourquoi le collectif s'oppose aux formations obligatoires afin de signifier le non-sens pédagogique de la mise en place des activités de jour. Cette journée de réflexion dans les locaux du PTF nous a permis de croiser nos regards d'acteurs de terrain. Nous invitons l'ensemble des personnels de la PJJ convoqués d'office et tous les autres à rejoindre notre collectif pour enrichir la réflexion mise en route afin de se réapproprier notre métier.

Le collectif propose un forum de discussion à cette adresse :

<http://collectifdesconvoques.xooit.fr>